

Licence professionnelle Commerce international agroalimentaire - grande région

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Commerce international agroalimentaire - grande région. 2012, Université de Lorraine. hceres-02038166

HAL Id: hceres-02038166

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038166>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Commerce international agroalimentaire -
Grande Région

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Commerce international agroalimentaire - Grande Région

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n° S3LP130004927

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : L'Association lorraine pour la promotion en agriculture (ALPA), le Fortbildungsakademie der Wirtschaft (FAW)
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

Cette licence est ouverte depuis 2009 et a pour objectif de former des cadres intermédiaires capables de mener une transaction commerciale dans le domaine agroalimentaire, au niveau national et international. Il est attendu des titulaires de la licence professionnelle de maîtriser les principales spécificités techniques relatives aux produits agroalimentaires ainsi que les contraintes liées à ces produits. Les métiers visés sont : technico-commercial, vendeur export, chef de secteur, responsable de zone import-export, chef de produits, responsable des achats.

Les aspects professionnalisants, classiques, se complètent par une immersion linguistique ainsi que par la participation à des projets tuteurés se déroulant en partenariat avec les entreprises de l'agroalimentaire. Les recommandations de la précédente évaluation ont été prises en compte et suivies d'effets, avec la mise en place d'un conseil de perfectionnement adossé sur les partenariats et l'augmentation des intervenants professionnels. Les modalités de recrutement sont satisfaisantes au regard du caractère sélectif de la formation lié à la dimension internationale. Le nombre de candidats a plus que doublé en deux ans, provenant essentiellement de Lorraine et d'Alsace.

La double compétence *Technique dans le secteur de l'agroalimentaire* et *Commercial à visée internationale* confère à cette spécialité un caractère unique dans l'université. Elle trouve sa place dans le domaine *Economie - Gestion* aux côtés de DUT (*Gestion des entreprises et des administrations (GEA), Gestion administrative et commerciale (GAGO), Techniques de commercialisation (TC), Génie biologie » (GB)*), de licences (*Langues, Langues étrangères appliquées (LEA), Administration économique et sociale (AES)*), et de masters ainsi que de licences professionnelles dont une, porte sur le même secteur : *Logistique et commercialisation de boissons*.

Des modules d'harmonisation sont organisés à l'entrée de la formation mais aucun module d'intégration dans le cursus. Cette formation est bien positionnée dans l'offre économique régionale laquelle représente un fort potentiel d'emplois dans le secteur des entreprises agroalimentaires de Lorraine ou du Grand Est de la France, voire de la zone géographique transfrontalière proche.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Un pilotage rigoureux est assuré par un enseignant-chercheur coordonnant l'ensemble des tâches administratives relatives à la formation. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique très diversifiée composée d'enseignants-chercheurs (11 %) et enseignants (25 %) de l'IUT, ainsi que d'intervenants de l'Association lorraine pour la promotion en agriculture (ALPA) et de la Fortbildungsakademie der Wirtschaft (FAW) (34 %) et de professionnels. Ces deux dernières faisant l'objet d'un partenariat formalisé par une convention.

Des réunions pédagogiques régulières ainsi qu'un conseil de perfectionnement actif, permettent d'accompagner l'évolution de la licence mais il existe peu ou pas de relations avec les équipes des autres composantes. Les effectifs sont en augmentation, passant de 11 à 18 inscrits pour un public varié, majoritairement titulaire de BTS (48 %) et DUT (35 %) complété par des L2 (9 %). Le nombre de candidats en formation continue est en diminution, suite à un désengagement de la région, 26 % des inscrits ayant suivi ce cursus sous cette forme. Dans le cadre de la mise en place de contrats de professionnalisation et la mise en place future de l'apprentissage, il est évoqué un partenariat avec la Chambre d'agriculture et son centre de formation des apprentis.

La maquette de formation laisse une large place à l'approche des compétences *Commerciales internationales* et aux langues vivantes. Les stages sont effectués dans les entreprises industrielles du secteur agroalimentaire ou agrofournitures telles que les coopératives, grossistes, agences commerciales basées prioritairement dans la Grande Région ou en Alsace avec une mission confiée aux étudiants partiellement ou totalement orientée à l'international.

Les enquêtes d'insertion professionnelle ont été menées en interne, à la fois par l'IUT et par le responsable de la formation, avec un excellent taux de répondants atteignant les 100 %. Le résultat de l'insertion professionnelle est très encourageant comme le montre un taux d'insertion immédiat de 89 %. En revanche, pour la promotion 2009, 22 % des diplômés poursuivent dans le cadre de l'alternance et ce chiffre atteint 42 % pour 2011. Les poursuites d'études sont identifiées dans le master professionnel *Marché, vente et distribution* et dans le master *Management et stratégie d'entreprise*, ou encore dans une école de commerce. Les emplois occupés sont en adéquation avec les métiers visés par la formation et localisés en Grande Région (dont Allemagne) et Alsace.

Le dossier est bien présenté et bien argumenté. L'autoévaluation a été menée par les instances universitaires avec un processus d'amélioration intégré qui permet l'ajustement de la formation aux besoins du secteur économique.

- Points forts :

- Des partenariats solides et bien identifiés.
- L'ouverture à l'alternance qui augmente les aspects professionnalisants.
- Une équipe pédagogique diversifiée et réactive.

- Points faibles :

- Un taux de poursuite d'études élevé.
- Le public de L2 peu représenté.
- La faible contribution des enseignants-chercheurs.

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé à l'établissement de conforter le positionnement de la licence professionnelle dans l'offre de formation de l'université en veillant à une bonne complémentarité avec l'ensemble des filières générales. Le caractère universitaire de la formation doit être préservé en augmentant la contribution des enseignants-chercheurs. Le choix de développer l'accès par la voie de l'alternance doit être conforté.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : Non notée

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Nombre d'inscrits	11	12	22
Taux de réussite	81,82 %	91,67 %	
Pourcentage d'inscrits venant de L2	18,20 %		13,60 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	36,40 %	33,30 %	45,50 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	45,50 %	50 %	40,90 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	54,50 %	91,70 %	45,50 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	45,50 %	8,30 %	9,10 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)			45,50 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %	30 %	30 %
ENQUETES NATIONALES	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (3)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	2010 Enquête établissement Décembre 2010	2010 Enquête responsable de la formation Juin 2011	2011 Enquête à l'issue de la soutenance de stage Septembre 2011
Taux de répondants à l'enquête	66,60 %	100 %	100 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	50 %	66,60 % +22,20 % Etudiants en alternance	33,30 % + 16,70 % étudiants en alternance
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	16,60 %	22,20 % En alternance	41,70 % dont 18,20 % en alternance (même entreprise que celle du stage)
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	33,30 %	11,10 %	25 %

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.

(3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Commerce International Agroalimentaire - Grande Région

Dénomination nationale : SP5-Commerce

Demande n° S3LP130004927

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

Points faibles identifiés dans l'évaluation :

- 1) Un taux de poursuite d'études élevé

Actions rectificatives proposées :

- Aborder systématiquement la question des projets de poursuite d'études lors des entretiens de recrutement.
- Ne faire figurer dans les nouvelles plaquettes de la LP ou sur le site Internet aucune mention de poursuites d'études possibles.
- Continuer à ne donner aucun avis de poursuite d'études.

- 2) Le public de L2 peu représenté

Action rectificative proposée :

- Actions de promotion de la LP auprès de certains publics L2, notamment les étudiants de LEA : affiche, e-mailing, participation à des journées poursuite d'études. Ces actions ont déjà été mises en œuvre cette année.

- 3) La faible contribution des enseignants-chercheurs

La LP est soumise à plusieurs contraintes à ce sujet. La nécessité de faire appel à des professionnels de la filière (31,3% des enseignements). La délocalisation de cours en Allemagne (13,6% des enseignements). L'existence d'un partenariat avec l'ALPA-IS4A, dont l'un des aspects est l'intervention de formateurs de cet établissement partenaire (20,7% des enseignements). L'ajustement doit se faire au niveau des enseignants de l'IUT, de l'UDL.

Actions rectificatives proposées :

- Réduction des heures de Catherine Fabbri (PRAG), prévues pour 66 heures. Celles-ci seront ramenées à 30 heures – limitées à la « Mise à niveau en Allemand ». Le cours « Initiation à l'allemand et au vocabulaire technique de la filière » sera confié à un MCF. Nous sommes en attente de l'accord de la personne contactée.

Le ratio des enseignements assurés par des MCF passera de 10,9% à 17,4% ; alors que celui des PRAG est ramené de 24,6% à 18%.